

23 / 01 001

DEPARTEMENT DE
CORSE DU SUD

Délibération du Conseil Municipal de SOLLACARO

ARRONDISSEMENT
DE SARTENE

Séance du 20 Janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 janvier à 18 h 15

Date de la convocation : 12/01/2023
Date d'affichage : 12/01/2023

Le Conseil s'est réuni au nombre prescrit par le règlement
au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur
Jean-Jacques BARTOLI,

Membres en exercice : 10
Pour : Contre : Abstention :
Présents :
Pouvoir :
Absents :
Secrétaire de séance :

Objet : ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR LA VOIRIE.

Le Maire rappelle que lors de la réunion du 09 décembre 2022, le Conseil avait acté pour l'acquisition d'un véhicule léger pour l'entretien de la voirie communale sur la forme d'un crédit-bail et l'avait mandaté pour mettre en place un appel à candidature.

Trois concessionnaires ont été contactés :

- RENAULT Automobiles
- PEUGEOT M3 Automobiles
- FIAT Garage LIBERTE

La date limite de remise des offres a été fixée au 30 décembre 2022 à 12 heures.

Une seule candidature a été déposée à cette date par le Garage RENAULT pour un véhicule de marque EXPRESS VAN avec benne, avec un crédit-bail de 60 mois à 680.67 € HT par mois et une option d'achat en fin de contrat d'un montant de 299.04 HT.

Le Maire demande donc au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil après avoir délibéré, décide à l'unanimité des Membres présents et représentés d'accepter la proposition du Garage RENAULT et mandate le Maire pour mener à bonne fin cette opération.

Le Maire
Jean-Jacques BARTOLI

Certifié exécutoire par Monsieur Le Président,
Compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le,
Et de sa publication le



Jacques Bartoli